

THERAPIES ORALES ANTICANCEREUSES ET IMMUNOTHERAPIE

A l'horizon 2020, **50% de thérapies anticancéreuses seront disponibles par voie orale**. Néanmoins elles nécessitent une **surveillance**, car le patient est à son domicile, **hors du cadre hospitalier**. Hormonothérapie, chimiothérapie ou thérapie ciblée sont des approches privilégiées lorsque le patient est éligible. Il faut savoir que les effets toxiques ou indésirables possibles sont les mêmes qu'avec une chimiothérapie par voie intraveineuse.



Cette formation a pour objectif de **sensibiliser les infirmiers** sur les actions qui relèvent de leurs compétences pour contribuer à **l'amélioration** et à **l'harmonisation** de leurs pratiques en relation avec le suivi des patients atteint de cancer.

Elle vous permettra de vous approprier **les éléments principaux** autour de la maladie cancéreuse, des traitements disponibles et adaptés selon le type et le stade du cancer. En particulier seront abordés les **traitements anticancéreux** (les thérapies ciblées, la chimiothérapie orale, et l'hormonothérapie de seconde génération) et **l'immunothérapie**.

Vous apprendrez à **identifier** les événements indésirables associés à ces thérapies et à les **grader** ainsi qu'à **adapter vos conseils** au patient pour l'aider à gérer au mieux son parcours thérapeutique.

A l'issue de la formation, vous pourrez vous positionner en **professionnel d'appui pour le patient et ses proches**, favoriser **le lien** entre tous les acteurs du parcours de ville et le médecin spécialiste, et ainsi favoriser **l'accès à la santé**, en diminuant l'impact des inégalités sociales et territoriales.



Financement

Mode

ANDPC*

Financement
personnel



Non Présentiel

Durée



7 heures en non présentiel

**sous réserve d'agrément par l'ANDPC*

Indemnisation réglée à l'infirmier par DPC :
E-Learning (7h00) - 118.16€